

DEC180060INSIS

Décision portant renouvellement de l'unité mixte internationale UMI2958 intitulée GEORGiatech-CNRS (GEORGiatech)**LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC133022DGDS du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement de unités mixtes internationales ;

Vu l'avis des instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du directeur de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

DÉCIDE :**Article 1^{er} : Renouvellement**

L'unité mixte internationale intitulée GEORGiatech-CNRS (GEORGiatech) est renouvelée pour une durée de 5 ans :

Etablissements co-tutelles avec le CNRS: GEORGIA INSTITUTE OF TECHNOLOGY;
GEORGIA TECH LORRAINE

Etablissements partenaires : UNIVERSITE DE FRANCHE COMTE ;
CENTRALESUPELEC ; ARTS ET METIERS PARISTECH ; UNIVERSITE DE
LORRAINE

Institut principal : INSIS

Institut secondaire : INS2I

Délégation : Centre Est

Sections d'évaluation : 8 ; 7 ; 9

Article 2 : Nomination

M. Jean-Paul SALVESTRINI, professeur, est nommé directeur de cette unité mixte internationale pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 06 février 2018

Le président-directeur général
Antoine Petit